



GUIDE DE L'EXAMEN DE CERTIFICATION DE LA SCTC

Procédures et règlements d'examen

Mis-à-jour en août 2020

TABLE DES MATIÈRES

1.	Introduction à la SCTC et énoncé de mission	Page 3
2.	Introduction à la certification de la SCTC	Page 4
3.	Éligibilité à l'examen de certification de la SCTC	Page 5
4.	Procédure d'application à l'examen de certification de la SCTC	Page 6
5.	Dates d'examen, frais et délai d'inscription	Page 7
6.	Format et structure de l'examen de la SCTC	Page 8
7.	Politique de réécriture de l'examen de certification de la SCTC	Page 10
8.	Procédures d'appel	Page 11
9.	Règlements d'examens	Page 12
10.	Confidentialité	Page 13

Bienvenue, au nom de la Société canadienne des technologues en cardiologie (SCTC) au processus d'examen national de certification en technologie de cardiologie. Ce guide d'examen de la SCTC contient des informations sur le contenu, le format, les politiques et les procédures par rapport à l'examen de la SCTC.

#1 Introduction à la SCTC

La SCTC est un organisme sans but lucratif créé pour élever les normes de pratique, le niveau de compétence et la qualité des soins aux patients au Canada. Un organisme autonome, la SCTC admet et révoque l'adhésion à la Société. Tous les membres doivent maintenir et améliorer leurs normes professionnelles en participant à un programme de formation continue. Avec la technologie évoluant si rapidement, la SCTC s'efforce de préserver et d'améliorer les normes professionnelles nationales et les compétences cliniques dans le domaine des tests cardiaques. Aujourd'hui, nous avons plus de 2500 membres inscrits au Canada. Les membres peuvent être employés dans le domaine de la cardiologie en aidant et en exécutant des tâches dans:

- (1) Électrocardiographie
- (2) Test de tolérance à l'effort
- (3) Surveillance ambulatoire
- (4) Dispositif cardiaque implantable et clinique d'arythmie
- (5) Laboratoire d'électrophysiologie

La Vision

Être les experts en technologie de cardiologie.

L'énoncé de mission

En tant qu'organisme de certification, la SCTC se consacre à des soins de qualité aux patients en maintenant les normes les plus élevées en technologie de cardiologie.

Les valeurs

Responsabilité

Communication

Les décisions prises sont pour l'amélioration de la SCTC

#2 Introduction à la certification de la SCTC

La certification de la SCTC est une désignation acquise par un candidat qui peut démontrer l'aptitude des compétences énoncées dans le Profil national de compétences professionnelles (PNCP/NOCP) 2014 de la SCTC. Les candidats doivent démontrer les connaissances et compétences cliniques nécessaires pour offrir l'excellence dans les soins aux patients et sécurité. Les compétences quatre domaines de pratique essentiels:

- Procédures cardiaques
- Les soins aux patients
- Normes professionnelles
- Connaissances fondamentales

Il y a deux conditions pour devenir membre enregistré de la SCTC:

1. Graduation d'un programme collégial approuvé et accrédité par la SCTC
2. Réussite de l'examen de certification national de la SCTC

Les programmes d'études postsecondaires en technologie de cardiologie au Canada doivent demander et obtenir une accréditation. Une condition de cette accréditation est que les programmes enseignent et évaluent les compétences cliniques trouvées dans le PNCP.

Votre association provinciale et la SCTC vous présentent leurs meilleurs vœux alors que vous vous préparez à relever les défis de votre future profession en technologie de cardiologie.

#3 Éligibilité à l'examen de certification de la SCTC

Les candidats doivent se conformer pleinement à l'une des exigences suivantes:

- (1) Réussi à compléter un programme de technologie en cardiologie approuvé et accrédité par la SCTC.

Pour une liste de programmes actuellement approuvé, veuillez consulter www.csct.ca

*Notez: Les applications peuvent être acceptées avant la date limite de l'examen, à condition qu'une preuve de réussite du programme soit faite **AU PLUS TARDE 1 mois avant la date d'examen.***

À compter du 1er janvier 2013, les diplômés d'un programme approuvé de technologie de cardiologie doivent tenter l'examen de la SCTC au cours des prochaines trois (3) séances d'examen consécutives, après la date d'obtention du diplôme.

À compter du 1er janvier 2013, toute réécriture de l'examen de certification de la SCTC doit être effectuée dans les 2 ans suivant la première tentative.

- (2) Les technologues / médecins en cardiologie formés à l'étranger doivent fournir une preuve de leurs études / expérience de travail afin de pouvoir contester l'examen. Veuillez contacter le directeur de l'éducation de la SCTC educationdirector@csct.ca pour plus d'informations.

- (3) Pour les examens de réintégration - veuillez contacter votre coordonnateur provincial de l'éducation.

#4 Procédure d'application à l'examen de certification de la SCTC

Toutes les applications doivent être soumises sur le site web de la SCTC et les documents envoyée par courrier électronique à examregistration@csct.ca par la date indiquée sur le site web de la SCTC.

L'application pour l'examen se trouve sur www.csct.ca sous l'onglet Exam Candidate.

Toutes communication (y compris les résultats) sera par courrier électronique, les certificats seront envoyé par courriel. S'il vous plaît de s'assurer que votre information est à jour et vérifié régulièrement vos courrier. Si votre information change avant d'écrire l'examen, s'il vous plaît d'envoyer les changement à examregistration@csct.ca.

- (1) Envoyer la demande pour l'examen national de certification de la SCTC en ligne avant la date limite (voir dates limites ci-dessous ou sur le site Web à www.csct.ca).
- (2) Payer les frais d'examen via PayPal sur le site web de la SCTC avant la date limite.
- (3) Fournis la documentation de l'obtention du diplôme (y compris la portion clinique) d'un programme approuvé en technologie de cardiologie, selon les critères de la SCTC. Si une photocopie du certificat ou diplôme n'est pas immédiatement disponible, une vérification écrite par le chef du programme ou de l'instructeur doit accompagner votre demande. Envoyer ces documents par courrier électronique à examregistration@csct.ca.

Si l'un des situations suivants se produit, l'application ne sera pas traitée et vous devrez attendre la prochaine date d'examen disponible:

- (a) Défaut de respecter la date limite de l'application/documentation
- (b) Paiement incomplet
- (c) Défaut de soumettre des documents d'admissibilité

Vous recevrez un courrier électronique **au plus tards 3 semaines** après la date limite des pièces justificatives, confirmant votre admissibilité à l'examen.

#5 Dates d'examen, frais et délai d'inscription

Dates d'examens

Tous les examens de la SCTC ont lieu vers la fin d'avril et septembre. Veuillez consulter le site web de la SCTC pour de plus amples informations.

Remarque: Selon le niveau de demandes d'examens, deux ou trois dates peuvent être disponibles pour chaque séance.

Délai d'inscription

La date limite pour toutes les applications à l'examen de la SCTC est deux mois avant la date de l'examen:

La date limite pour l'examen en avril est approximativement le 15 février

La date limite pour l'examen en septembre est approximativement le 15 juillet

**Veuillez consulter le site web de la SCTC pour les dates exactes*

Frais d'examen

Examen de certification national	600,00\$
Réécriture de l'examen de certification national:	600,00\$
Examen de certification pour ceux formés à l'étranger:	600,00\$
Examen de certification de réintégration:	600,00\$

Remarque: Les frais d'examens sont susceptibles de changer après l'approbation du conseil d'administration de la SCTC.

EXIGENCES SPÉCIALES D'EXAMEN – Les candidats qui ont des exigences particulières pour écrire un examen de la SCTC doivent fournir une notification, des pièces justificatives appropriées, au moment de l'inscription en ligne. Les accommodations pour répondre aux besoins spéciaux seront transmises au comité d'examen de la SCTC et le candidat sera informé par écrit de leurs décisions. *Les adaptations spéciales sont susceptibles de frais supplémentaires, à la discrétion de Yardstick. Le candidat sera facturé pour ces frais avant d'écrire l'examen.*

Veuillez noter: Tous les documents relatifs aux exigences spéciales doivent être reçus au moment de l'inscription.

#6 FORMAT ET STRUCTURE DE L'EXAMEN DE LA SCTC

L'examen de certification national de la SCTC est basé sur le Profil national de compétences professionnelles (PNCP); consultez la version de 2014 sous l'onglet Exam Candidate à www.csct.ca. La pondération des questions pour chacun des domaines du PNCP est indiquée dans le plan d'examen.

De solides compétences en interprétation d'ECG sont nécessaires pour réussir. La majorité des questions ne sont pas axées sur les connaissances et tout le matériel de cours n'apparaîtra pas sur l'examen de certification national de la SCTC, car cela est couvert dans votre programme collégiale et/ou dans votre formation clinique.

L'examen sera virtuellement surveillé via ProctorU et sera présenté en 2 parties. Vous aurez deux heures pour terminer la partie 1 et deux heures pour terminer la partie 2. Une fois que vous aurez soumis la partie 1, vous aurez une pause de 15 minutes. Vous ne serez pas autorisé à revenir à la partie 1 après la pause

Types de questions:

- Choix multiple, avec 4 réponses possible qui sont un (1) point par question.
- Sélection multiple, qui peut avoir jusqu'à 8 possibilités (choix). Les choix corrects permettent d'obtenir des points positif et les choix incorrects obtienne des points négatifs pour produire la valeur totale des points gagnés pour ces questions. Choisissez SEULEMENT les réponses dont vous êtes sûr qu'elles sont correctes car les choix incorrects résulte en notes négatives et le choisir toutes les réponses donne «0» ou aucune note pour la question. Les candidats ne reçoivent jamais moins de 0 pour une question. Toutes les questions à sélection multiple seront clairement identifiées par « *sélectionnez tous ceux que s'applique* »
- Les questions d'étude de cas auront un scénario suivi par une série de questions qui testeront les compétences de pensée critique. Cette forme de questions représentera 10 à 15% des questions d'examen.
- Toutes les questions dont la valeur est plus que 1 point seront clairement indiquées à l'examen.

Toutes les questions concernant les médicaments auront les noms commercial et générique là ou applicable.

Il est la responsabilité du candidat de fournir un address de courrier électronique personnelle, actuelle (pas un adress de courrier électronique d'un collège), de vérifier régulièrement ses courriers, incluant leur dossiers de pourriel ou spam et de s'assurer que sa boîte de courriers n'est pas pleine. Toute modification de votre address électronique ou postale doit être adressé à examregistration@csct.ca

Aucun appareil électronique, bouchon d'oreille, étrier ou règle de taux n'est autorisé dans la salle d'examen. Vous serez autorisé d'avoir du papier brouillon, un stylo / crayon et de l'eau dans un contenant transparent / non marqué. Tout le papier brouillon doit être détruit

sur vidéo avec votre surveillant avant de quitter votre session d'examen. Les candidats doivent utiliser une méthode manuelle pour calculer les mesures. Vous pourrez utiliser votre papier brouillon pour mesurer manuellement l'intervalle P-P, R-R et / ou P-R, puis faire glisser le papier vers les complexes suivants pour vérifier le rapport de conduction. Il n'y a pas de questions qui se réfèrent spécifiquement à la fréquence cardiaque ou aux mesures PR, QRS ou QT.

Un navigateur verrouillé avec une liste d'abréviations, une calculatrice simple et un PDF de tracés ECG 12 dérivations pleine grandeur sera disponible sous l'icône «i» sur la plateforme d'examen. Il est recommandé d'ouvrir ces deux onglets au début de votre examen et de les laisser ouverts jusqu'à ce que vous ayez terminé l'examen et que vous soyez prêt à soumettre vos réponses. Il y aura une option de loupe **uniquement pour les questions de bande rythmique**; c'est pourquoi ils ne seront pas inclus dans le PDF avec les tracés ECG 12 dérivations.

À [www.csct.ca sous Exam Candidate](http://www.csct.ca/sous/Exam/Candidate) vous trouverez un lien vers un tutoriel et examen pratique qui vous familiarisera avec le logiciel d'examen et les types de questions. Remarque: Vous devrez créer un nom d'utilisateur et mot de passe; ce sera différent au nom d'utilisateur et mot de passe pour la date de l'examen de certification.

Vous recevrez un courrier électronique de Yardstick, la société de livraison d'examens de SCTC, avec un nom d'utilisateur et un mot de passe à utiliser le jour de l'examen et des instructions sur la façon de réserver votre période de séance d'examen virtuelle. Veuillez vous assurer de bien remplir toutes les instructions de réservation et de préparation fournies par Yardstick, car le non-respect de toutes les étapes peut entraîner des frais supplémentaires pour le candidat (par exemple, vérifiez la vitesse / la qualité de Internet, assurez-vous que votre ordinateur est compatible avec la plate-forme d'examen, la webcam / microphone est pleinement fonctionnel, etc.)

La note de passage est 65%. Un avis de réussite ou d'échec sera envoyé aux candidats 4 semaines après leur examen.

#7 Politique de réécriture de l'examen de certification de la SCTC (En vigueur en mars 2015)

Remarque: Si les information des candidats ont changé par rapport aux candidatures précédentes, le candidat doit renvoyer la documentation. Par exemple (changement de nom, adresse personnelle, adresse courrier, etc.)

Les candidats de l'examen ont droit à un maximum de 4 (quatre) tentatives (une initiale et 3 réécritures) de l'examen de certification national de la SCTC.

Après avoir échoué à l'examen de certification national de la SCTC pour la première fois, le candidat dispose d'un total de 3 tentatives supplémentaires, qui doivent être effectuées dans les deux ans suivant la première tentative.

Par exemple:

Première tentative en avril 2015: le candidat doit ensuite faire toute tentative ultérieure avant avril 2017 (septembre 2015, avril 2016, septembre 2016 et avril 2017).

La SCTC encourage les candidats à suivre des cours supplémentaires de révision théorique et/ou des heures cliniques avant le 4e et dernière tentative.

Les candidats qui échouent après 4 tentatives infructueuse ou qui ne réussissent pas l'examen dans les deux ans ne satisfont pas aux normes d'adhésion. Pour vous requalifier à l'examen de certification national de la SCTC et inscription à la SCTC, vous devez vous inscrire et obtenir votre diplôme d'un programme de technologie de cardiologie approuvé que nouvel étudiant.

#8 Procédure d'appel d'examen en cas de problème perturbateur ou technologique

Les problèmes perturbateurs ou technologiques pendant l'examen peuvent être portés en appel. Les circonstances doivent être présentées verbalement au surveillant de l'examen au moment de l'examen et par courriel à la SCTC à examregistration@csct.ca dans les 48 heures suivant la date de l'examen.

La révision de l'examen ou la réévaluation manuelle de l'examen national de certification de la SCTC n'est plus disponible.

En novembre 2016, la SCTC a mené un processus rigoureux pour fixer le point de passage de l'examen national de certification. Un groupe représentatif à l'échelle nationale d'experts en la matière nouvellement certifiés et expérimentés a conduit le processus Angoff modifié sous la direction d'un psychométricien. Ce processus a permis à la SCTC de définir un point de passage défendable. Étant donné que l'examen national de certification de la SCTC est construit sur la base des meilleures pratiques et qu'il existe de nombreuses preuves pour étayer la validité et la fiabilité de l'évaluation, la réévaluation manuelle n'est pas disponible.

Tous les courriers électroniques reçus par la SCTC demandant une réévaluation manuelle ou un examen ne seront pas reconnus ni traités.

#9 Régléments de l'examen de la SCTC

NOTIFICATION POUR LE TEMPS ET LE LIEU D'EXAMEN - Les candidats recevront un courrier électronique de confirmation de la compagnie chargée de l'examen, Yardstick, avec le nom d'utilisateur et mot de passe à utiliser sur le jour d'examen. Veuillez contacter le directeur de l'éducation de la SCTC à examregistration@csct.ca si vous n'avez pas reçu ces informations 2 semaines avant la date d'examen.

RETRAITS – Du moment de la demande à 5 semaines avant la première date d'examen, un candidat peut se retirer sans pénalité. Si le candidat se retire dans les cinq semaines suivant la première date d'examen, la pénalité sera de 300,00\$. Il incombe au candidat de présenter une nouvelle demande dans le prochain délai approprié. Veuillez contacter l'administrateur de l'examen à examregistration@csct.ca pour traiter le retrait.

TOUS LES RETRAITS SONT FINAUX

NON PRÉSENTATION – Si un candidat ne se présente pas à la séance d'examen, cela sera considéré comme un échec et il n'y aura aucun remboursement, sauf si des circonstances atténuantes s'appliquent.

CIRCONSTANCES ATTÉNUANTES – Si le candidat n'est pas en mesure de se présenter à l'examen pour l'une des raisons suivantes, il peut faire une demande de circonstances atténuantes. Si la demande est approuvée, les frais d'examen, moins 300,00\$ de frais d'administration, seront remboursés.

- Maladie du candidat ou d'un membre de sa famille immédiate - certificat médical ou lettre du médecin
- Décès dans la famille immédiate - photocopie du certificat de décès, une lettre du médecin traitant ou du ministre est requise.
- Les alertes environnementales, les accidents et les arrêts de transport provinciaux liés aux conditions météorologiques qui peuvent survenir doivent être documentés et prouvés.

La SCTC doit être avisé dans les 24 heures avant la date de l'examen à examregistration@csct.ca et une vérification écrite doit suivre dans les 2 (deux) semaines suivant.

LES CANDIDATS TARDIFS POUR LES EXAMENS – Il est de la responsabilité du candidat de s'inscrire à sa séance d'examen à l'heure appropriée.

TRICHERIE ET MALHONNÊTÉTÉ – Un candidat qui est coupable de tricherie ou de malhonnêteté sera pénalisé de manière appropriée par le comité d'examen de la SCTC, en attente de la gravité de l'acte. Le candidat peut être disqualifié de tenter d'écrire l'examen à l'avenir.

#10 Confidentialité

Le jour de votre examen, lorsque vous connectez à l'examen de certification national de la SCTC, vous acceptez les déclarations suivantes. Veuillez vous familiariser avec ces déclarations.

1. Je certifie que je suis la personne dont le nom apparaît sur les pièces d'identité que j'ai présentées avant l'admission dans la zone d'examen.
2. Je comprends que tous les matériels d'examen, y compris mes réponses, sont la propriété exclusive de la SCTC.
3. J'affirme que je n'ai pas et n'obtiendrai pas ou fournirai pas de réponses ou d'information à ou de tout autre candidat, personne ou organisation.
4. Je comprends que l'examen est un test confidentiel et sécurisé. Je ne vais pas reproduire, enregistrer ou divulguer par mémorisation ou par tout autre moyen, y compris, mais sans s'y limiter, les publications sur l'internet, toute question ou réponse d'examen, en tout ou en partie, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit.
5. Je comprends et accepte que la divulgation de toute question ou réponse d'examen, en tout ou en partie à toute autre personnes, organisation ou agence, que ce soit, est illégal et la SCTC a le droit de déclarer mes résultats aux tests nuls et annulé.
6. Je comprends que si je n'accepte pas ces conditions, je ne serai pas autorisé à écrire l'examen et je perdrai les frais d'examen.
7. Je comprends que toute violation de la présente entente peut mener à l'ouverture d'une procédure judiciaire contre moi par la SCTC.

J'affirme que j'ai lu et compris l'entente de confidentialité de l'examen de la SCTC.